



Annecy Lac Pêche



Bulletin
d'information
Numéro
58
décembre 2023

Assemblée générale
Complexe d'animation Sevrier
le 28 janvier 2024 à 9H00



FROMAGES DE SAVOIE
Tommes & Beaufort

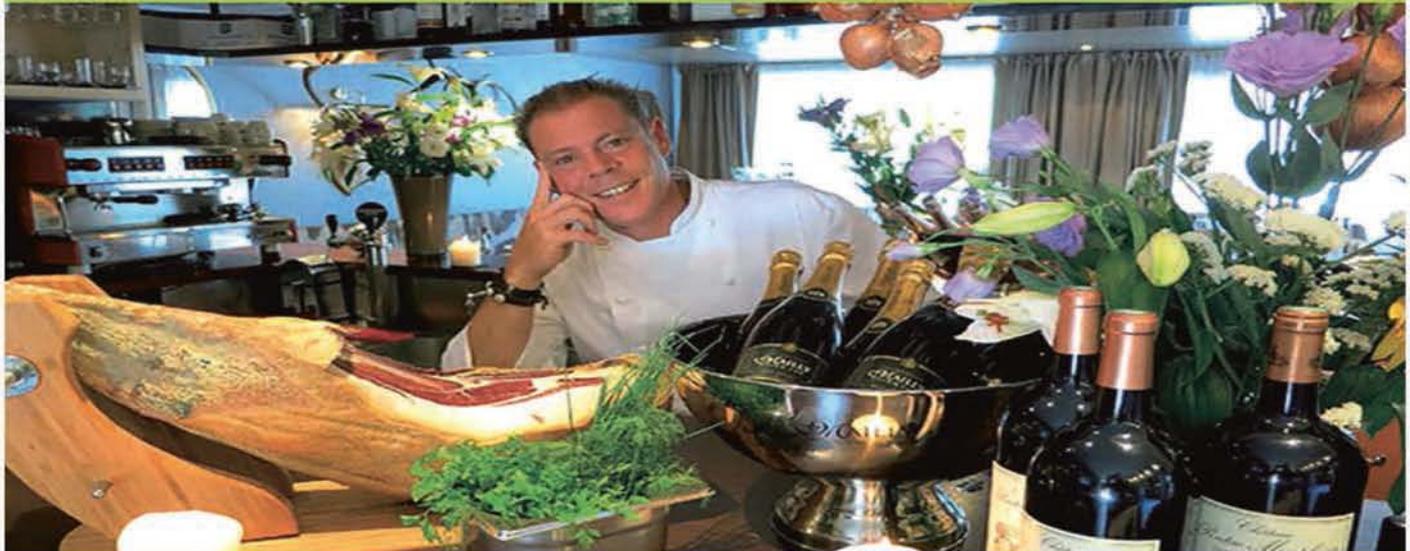


Fromages et vins de Savoie,
charcuterie et viande du Beaufortain,
produits d'épicerie fine...



ZA Les Fontanettes • 55, chemin de la Scierie • 74320 Seurier • Tél. : 04 50 01 88 59

AUBERGE LE SEMNOZ



LAC D'ANNECY

ROUTE DE MONNETIER - 74410 ST JORIOZ - TEL. 04 50 68 60 28 - AUBERGELESEMNOZ.COM



Loisirs & Pêche
VOTRE CONSEILLER PÊCHE DEPUIS 1974

Des Professionnels de la Pêche en Lac

au Service de votre Passion

Fabrication et montage de nymphes et plombiers pour Féra, Omble et Perche

Location de Float Tube, Réparations

Ouvert du Mardi au Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-18h30



16, AVENUE DE GENÈVE 74000 ANNECY TEL. 04 50 67 18 64 boutique@loisirsetpeche.com www.loisirsetpeche.com

Siret : 329 926 034 000 11 - Code APE : 524 W - T.V.A Intracommunautaire : FR 0932 992 6034

LE MOT DU PRESIDENT

Amers et désabusés... Ainsi ont terminé leur mandat mes derniers prédécesseurs ; tous ceux que j'ai pu connaître en fonction.

Malgré des personnalités et des façons de faire bien différentes, pourquoi ces mêmes sentiments *in fine* ?

Vais-je subir le même sort ?

Après seulement deux ans d'exercice (et une décennie en tant qu'administrateur), l'inquiétude me gagne quand je compare l'énergie et le temps qu'il faut consacrer **bénévolement** à porter nos valeurs et le peu d'écoute qu'elles recueillent !

Côté « préservation du lac », nous sommes toujours en arrêt sur image du lac le plus pur d'Europe. Le plan lac 2030, auquel nous avons adhéré avec enthousiasme, semble avoir fait long feu. Il n'est pas question de mettre en cause les mérites de tous ceux qui ont œuvré pour éviter les risques d'eutrophisation. « Anancy » a, parmi les premiers, donné l'exemple : bravo. Mais pourquoi ne pas continuer à tracer la voie et essayer de réduire les autres intrants polluants (résidus de combustion, métaux, micro-plastiques...) transportés au lac, notamment, via les eaux de ruissellement des surfaces imperméabilisées? Même si en quelques points les analyses posent déjà question, le lac est globalement, et fort heureusement, encore « en bon état de conservation ». Mais ces molécules sont persistantes et s'accumulent. Faut-il attendre de dépasser les normes partout pour agir, alors que dans le même temps l'élévation des températures démultiplie l'effet des polluants ? Notre dépendance pour l'eau potable et nos attentes vis-à-vis du lac ne cessent de croître sa préservation ne doit-elle pas constituer une, voire LA, priorité ?

Côté « connaissance des enjeux », plus de deux ans déjà que « l'affaire » de la boucle d'eau des Marquisat a mis en lumière la nécessité de disposer d'une cartographie précise des herbiers lacustres. Ces formations sont capitales pour le bon fonctionnement du lac. Malgré notre contribution au plan méthodologique et notre insistance, elle reste à faire !

Côté « pêche », il nous semble souhaitable de clarifier voire d'améliorer le suivi et les modalités de gestion piscicole pour veiller à ce que les prélèvements soient soutenables, notamment en ce qui concerne les feras qui constituent les deux tiers des captures des deux catégories de pêcheurs. Pour cette espèce nous souhaitons aussi être entendus quand nous revendiquons plus d'équité dans le partage de la ressource. Pour l'omble, les premiers résultats de l'étude sur l'efficacité de l'alevinage suggèrent que ce soutien est indispensable aujourd'hui si nous voulons continuer à pratiquer sa pêche. L'apport de la reproduction naturelle, de l'ordre de 50% il y a encore une quinzaine d'années, semble désormais extrêmement faible (moins de 10%). L'avenir de cette espèce « emblématique » est « incertain » dans le contexte de changements climatiques en cours. Mais tant que la survie dans le lac de nos alevins paraît correcte, nous prenons le parti de continuer notre alevinage voire, si possible, de l'augmenter pour tenter de pallier les difficultés de reproduction naturelle de l'omble. Ces différentes orientations sont loin d'être partagées par tous les membres de la commission consultative dont les réunions sont toujours « éprouvantes » !

Côté « espèces invasives », une bonne campagne de sensibilisation a été encore récemment diligentée par le SILA. Nous l'avons relayée de notre mieux, mais est-ce suffisant ? L'ADN de la moule quagga a été détecté dans le même temps ! Compte-tenu de l'importance des risques encourus, nous plaidons depuis longtemps pour plus d'efficacité dans le contrôle des mises à l'eau en réduisant leur nombre pour pouvoir mieux équiper et surveiller les restantes. Sans résultat pour l'instant !

Côté « conflits d'usages », de nouvelles pratiques de loisir ou économiques se développent sur le lac. Certaines impactent fortement les autres... Un observatoire de la fréquentation a vu le jour (suite notamment à nos interventions), des mesures sont effectuées depuis plusieurs années. Cependant l'organisation d'échanges efficaces qui pourraient conduire à concilier les attentes des uns et des autres tarde à se mettre en place....

Dans ce concert de « frustrations », le plan pêche départemental est d'un grand réconfort. Il nous a permis cette année d'acquérir un bateau pour faciliter nos actions (alevinage, garderie...) et devrait nous permettre de restaurer, comme il se doit, le site de La Puya. Ce projet avance bien grâce également au soutien de la ville d'Anancy.

Encourageants également l'augmentation régulière du nombre de cartes de pêche délivrées à des mineurs, le succès de nos stages d'initiation, la mobilisation de nos bénévoles pour cartographier les zones de reproduction des feras ou encore les perspectives d'amélioration qui pourraient découler de l'étude sur les migrations des truites lacustres qui démarre cette année avec le concours de notre fédération....

Je me dis que nous avançons malgré tout....Peut-être ne finirai-je que **fatigué** !

Bonne saison de pêche 2024 à tous.

Yann MAGNANI

SOMMAIRE

P.4 Protection du Lac et gestion piscicole

Zoom : Danger pour l'omble chevalier

P.11 Les Feras sur leur lit de noce...

P.12 Truite lacustre : circulez vous êtes suivies

P.13 Evolution des captures de salmonidés

P.14 La Guârda à vous

P.15 Perche : Clinostomum complanatum es-tu là ?

P.16 Ecole de pêche

P.22 Au delà du Semnoz

P.24 Réglementation de la pêche au Lac d'Anancy : qui décide ?

BULLETIN N°59

DE DECEMBRE 2023

A.L.P. ANNECY LAC PECHE

Responsable d'édition : Y. MAGNANI

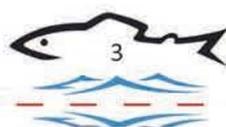
Comité de rédaction : R. DECARRE,

B. GENEVOIS, J-L GASSMANN

Conception : C. LABAZ, C. GRISOLET

Publicité : R. DECARRE

Tirage : 1 300 sur papier recyclé



Protection du Lac et gestion piscicole

Quoi de neuf au sujet de l'Omble ?

Nous évoquons dans la revue 58 de l'année dernière les divers problèmes auxquels nous étions confrontés lors de la production des alevins d'omble à la pisciculture d'une part et, d'autre part, à la quasi disparition des ombles issus de la reproduction naturelle dans les captures.

L'hiver particulièrement doux nous a valu une eau du lac stabilisée à 9°, au niveau du pompage le plus bas, et une température ambiante le plus souvent proche des 10° qui ont très fortement perturbé le fonctionnement de la reproduction des ombles.

Malgré l'installation du groupe froid il n'a pas été possible de contrer les effets cumulés de l'eau du lac pas assez froide et d'une température dans la pisciculture bien trop élevée.

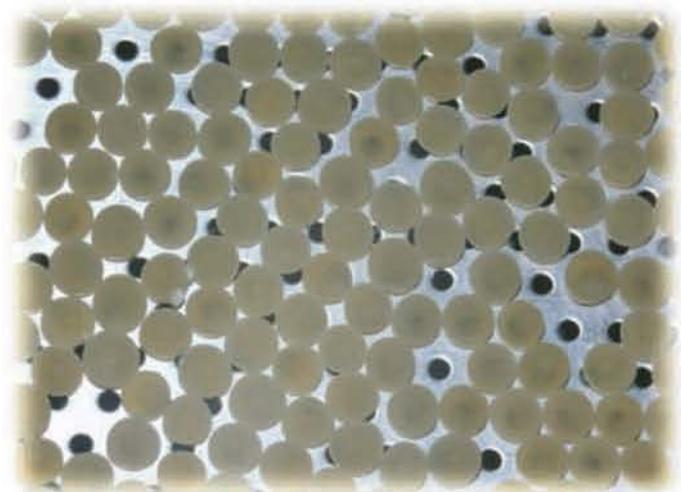
Par ailleurs des échanges avec d'autres structures produisant des alevins d'omble ont mis en évidence un phénomène que nous n'avions jusqu'alors pas pris en compte.

La gamétogénèse, c'est à dire la maturation des gamètes sexuelles des géniteurs, œufs et laitance, ne se déroule pas correctement si les géniteurs ne sont pas stabulés à une température suffisamment basse, idéalement entre 5° et 6°. Des géniteurs capturés dans le Léman mais pas encore tout à fait matures ont été transférés dans la pisciculture de Rives confrontée, comme celle de la Puya, à une eau dont la température avoisinait les 10°.

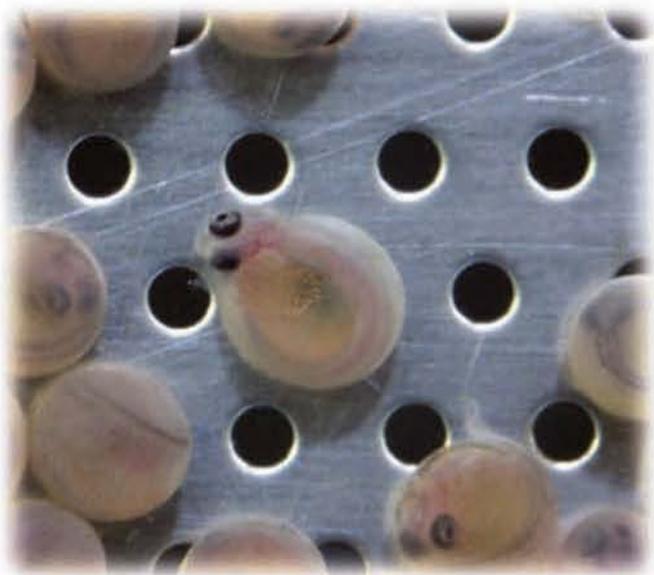
Le résultat ne permet pas le moindre doute. La reproduction effectuée avec des géniteurs matures capturés lors de la pêche exceptionnelle a donné un taux de fertilisation normal quand celle obtenue plus tardivement par les géniteurs stabulés à la pisciculture s'est avérée stérile à 90%.

Nous pouvons donc en déduire que dans des conditions particulièrement défavorables, telles que celles que nous avons connues cet hiver, refroidir l'eau pour l'incubation des œufs ne suffit pas. Il faudrait idéalement disposer de la capacité à refroidir un ou deux bassins de géniteurs pour assurer une réussite optimale de notre production d'alevins.

Deuxième axe de réflexion, essayer de trouver la cause de la part désormais extrêmement faible des ombles issus de la reproduction naturelle dans nos captures.



Les résultats de la seconde campagne d'analyses des têtes fournies par des pêcheurs, que je remercie chaleureusement au passage, confirme ce que la première campagne laissait entrevoir. Plus de 90% des poissons capturés proviennent de nos alevinages. Si nous n'alevinions plus, l'omble disparaîtrait du lac.



Nous avons annoncé la pose de sondes thermiques sur l'omblière du Palace par les plongeurs de la Coulée Douce . Ces dernières ont été relevées au mois de mai et ont révélé, un peu à notre surprise, que lors de toute la période de reproduction des ombles elle restait assez constante et proche de 6°.

La température ne semble pas être la cause du dysfonctionnement de la reproduction naturelle.

La vidéo réalisée par les plongeurs lors du remplacement des sondes thermiques laisse entrevoir une frayère passablement envasée.

Serait-elle, de ce fait, désertée par les ombles ?

Les sédiments présents soulevés lors du nettoyage de la frayère par les ombles retomberaient-ils sur les œufs, les asphyxiant ?

Faut-il envisager recharger l'omblière avec un nouvel apport de granulats ?

Autant de questions auxquelles nous espérons apporter rapidement des réponses.

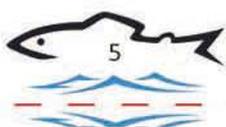
A notre demande, la Coulée Douce effectuera des plongées sur l'omblière pour vérifier sa fréquentation et l'état des pontes fin novembre et courant décembre.

Bernard GENEVOIS/ALP

haute savoie
le Département



Plan Pêche // Mars 2022



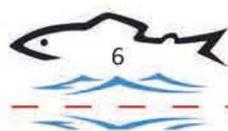
Danger pour l'omble chevalier

La fin du 20^{ème} siècle se caractérise par l'émergence d'une modification des écosystèmes sous l'effet des activités humaines via l'accroissement de stress physiques (expositions à des polluants, baisse du niveau d'oxygène, mauvaise qualité de l'eau). Ainsi, la question se pose de la capacité d'adaptation des espèces à faire face à ces multiples modifications dans un laps de temps aussi court.

Parmi les facteurs de stress, la température est particulièrement impactante pour les premiers stades de vie en raison de leur forte sensibilité aux variations de température due à leur faible capacité de régulation. Cette sensibilité à la température aura de nombreuses répercussions sur leur capacité de survie, de croissance, leur métabolisme et peut entraîner des altérations morphométriques et comportementales. De surcroît, une augmentation de la température entraîne également l'induction de systèmes de défense contre le stress thermique comme les Heat Shock Protein (HSP) ou les enzymes antioxydantes (SOD, CAT...), ce qui entraîne un coût métabolique supplémentaire et donc *in fine* une diminution de leur survie.

En parallèle de ce stress principal, les pressions globales et locales liées aux polluants sont croissantes. Ces polluants peuvent être historiques, c'est par exemple le cas des PCB qui sont des polluants organiques persistants (POP) caractérisés par leurs impacts néfastes reconnus sur le biotope et particulièrement sur les poissons. Les PCB s'accumulent particulièrement dans les œufs générant une transmission maternelle forte. Cette contamination par les parents peut entraîner une diminution de la survie des larves, des altérations physiologiques, des modifications du système endocrinien (hormones thyroïdiennes) chez la descendance. Des modifications du comportement larvaire ont également été rapportées chez les larves de poisson zèbre (*Danio rerio*), notant des troubles du comportement proche du syndrome d'hyperactivité et trouble de l'attention (TDAH) décrit chez l'humain. Néanmoins, la majorité des études ont été réalisées sur des poissons modèles (zebra fish, medaka). De plus, dans le contexte actuel de changement climatique, les variations de température pourraient avoir des conséquences indirectes abiotiques sur les PCB, les rendant davantage bio-disponibles.

En outre, si les effets du stress thermique sont particulièrement étudiés depuis cinquante ans, l'étude de l'interaction entre un stress thermique et chimique est plus récente. Ainsi, dans la littérature, nous pouvons retrouver différents effets de cette combinaison : soit des effets antagonistes ($1 + 1 = 1$ ou 0), soit additifs ($1 + 1 = 2$ pas d'interaction entre les deux), ou synergiques ($1 + 1 > 2$). De plus, plusieurs études montrent qu'une exposition à des polluants est susceptible de diminuer la tolérance thermique des poissons et ainsi accentuer les effets des stress combinés (Figure 1).



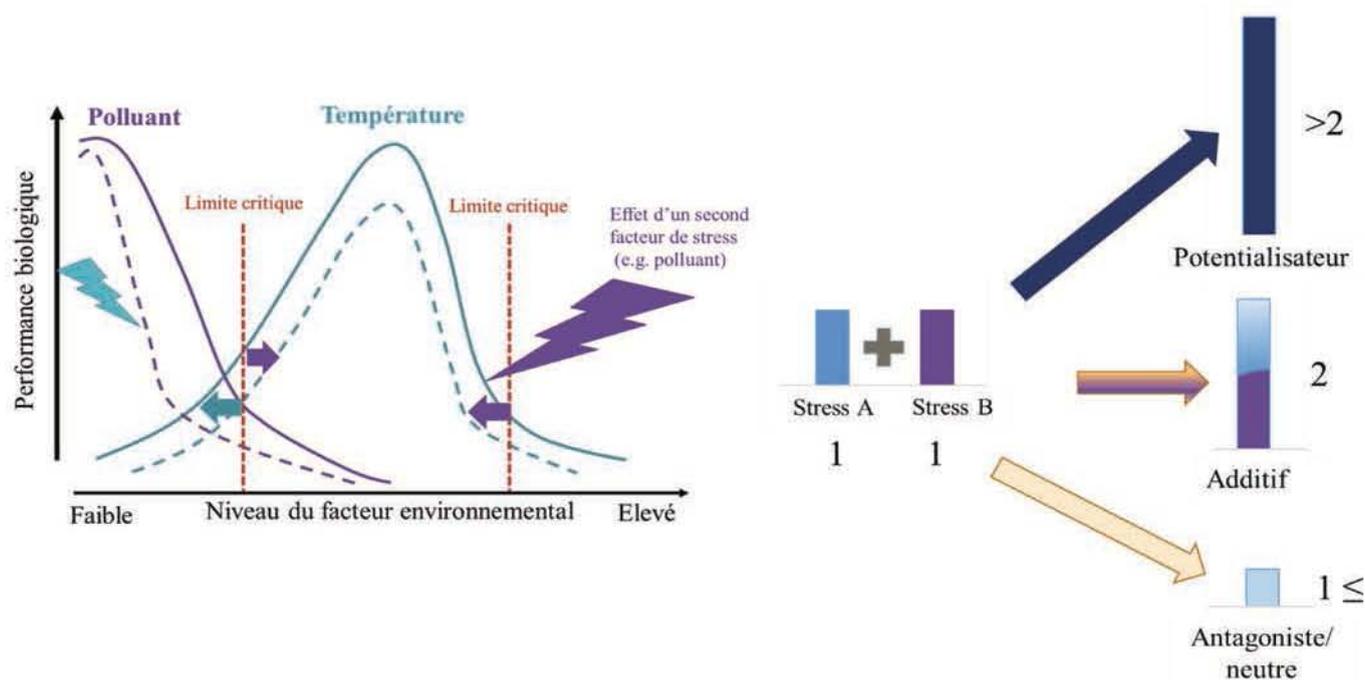


Figure 1 : Effets croisés de la température et des polluants sur la performance biologique des organismes sur la tolérance aux stress (adapté de Sokolova et al. 2012).

Parmi les espèces en péril, l'omble chevalier, *Salvelinus alpinus*, un salmonidé d'eau froide a une importance patrimoniale, culturelle et économique dans toute l'Amérique du Nord et en Europe, en particulier dans les grands lacs péri-alpins. Son aire de répartition est boréale circumpolaire, mais il est également retrouvé dans les régions tempérées de l'Holarctique, dont les lacs alpins et préalpins des Alpes, qui se situent dans la limite sud de son aire de répartition. L'omble chevalier est une espèce sentinelle de la qualité des lacs alpins et préalpins et d'intérêt pour l'étude des changements de température. De plus, l'omble chevalier est classé « sur la liste rouge » en France par l'UICN. En effet, la population d'ombles chevaliers a connu une forte augmentation au début du XX^{ème} siècle avant de connaître une diminution depuis les années 1990 au sein du lac du Bourget, malgré une politique de repeuplement avec des individus issus du lac et une amélioration de la qualité de l'eau (Figure 2).

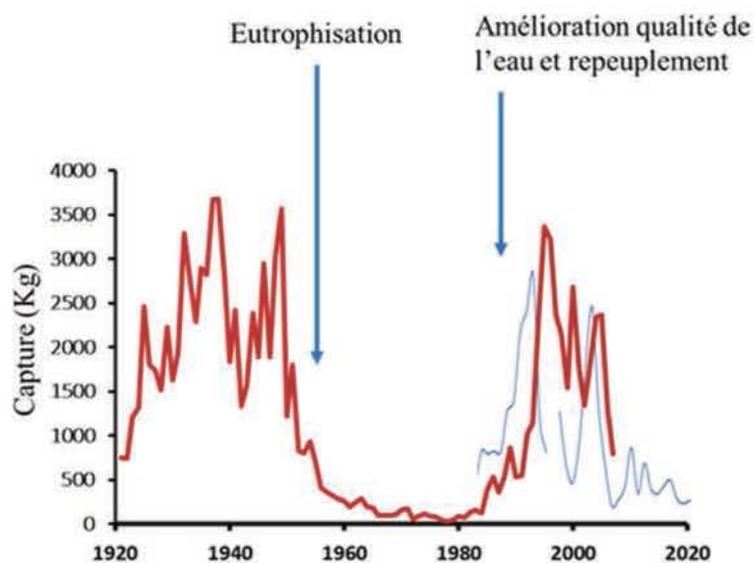


Figure 2 : Evolution des statistiques de pêche professionnel (rouge) et amateurs (bleu) sur le lac du Bourget.



Dans ce contexte de multi-stress, les objectifs de nos études visent à comprendre et à quantifier les effets des polluants (historiques et émergents) à des doses environnementales couplées à une variation de température dans le cadre du changement climatique. Pour cela, nous allons nous appuyer sur l'étude d'une co-variation de traits d'histoire de vie. Nous nous sommes particulièrement intéressés à la transmission parentale des PCB dans le cadre du repeuplement, car les géniteurs utilisés pour le repeuplement proviennent des lacs. Ainsi, le choix en amont des géniteurs est une perspective pour améliorer la survie des descendants. Dans un premier temps des femelles d'omble chevalier ont été contaminées avec des doses de PCB (Aroclor 1254) correspondant à 250ng/g ; 125 ng/g (norme européenne) et 0 ng/g, un mois avant la ponte par injection péritonéale, puis dans un second temps nous avons contaminé des mâles avec les mêmes doses. Chaque ponte fécondée a été séparée en deux et incubée à 4.5 °C (température optimale de développement embryonnaire) et 8.5 °C (température prévue par le modèle SSP5-8.5 GIEC (2021)) et limite des tolérances thermiques embryonnaires (Mari et al. 2021). Afin de comparer les effets de la transmission maternelle et paternelle des PCB nous avons réalisé un scoring de divers traits de vie (comportements : activité de nage, agressivité, anxiété ; des enzymes de stress et des traits métaboliques ainsi que la survie et la croissance) basé sur la théorie des POLS qui relie une covariation des traits de vie. Plus le score est élevé et plus l'impact est négatif et engendre des modifications individuelles et *in fine* populationnelles.

Nous avons mis en évidence les effets potentialisateurs d'une contamination maternelle en PCBs et d'une hausse de température. Les larves issues de ces deux facteurs cumulés sont plus petites avec une moindre capacité de survie (petite réserve vitelline, mauvaise utilisation de cette dernière et augmentation des malformations), plus stressées mais peu anxieuses (elles ne fuient pas devant un danger) (Figure 3). De plus, nous avons observé une diminution drastique de la survie, seulement 12% comparée au témoin à température « optimale de croissance » qui est à 75%. En revanche, la température a seulement un impact

sur le temps de développement et sur le comportement d'agressivité quand la seule contamination maternelle en PCB influe sur l'activité. De plus, notre étude met en évidence un continuum d'adaptations physiologiques et comportementales possibles en fonction de la contamination en PCB.

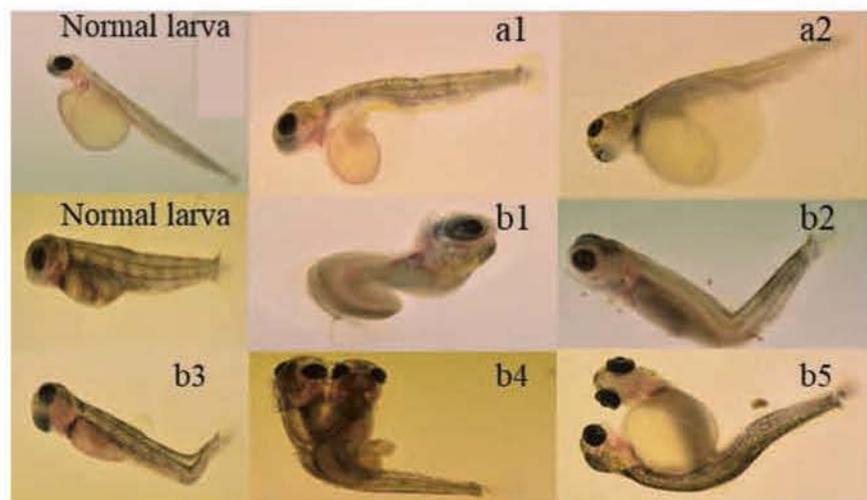


Figure 3 : Exemple de malformation larvaire induite par une augmentation de température couplée à une transmission des PCB par les femelles chez les descendants.

Petite information

Il n'est pas rare que des pêcheurs téléphonent pour se renseigner sur un point qui les intrigue.

La question est du type :

« C'est quoi ce truc blanc, plat et long qui bouge dans les entrailles de l'omble que j'ai nettoyé ? »

Réponse :

« le ténia du poisson, **Diphyllobothrium latum**, de son vrai nom. »

La réponse est peu engageante et peut même inquiéter. Il faut savoir qu'une forte proportion de la population d'ombles mais aussi d'autres poissons (perches, brochets, gardons....) connaît le même sort.

Petite explication.

Le ver parasite que je nommerai désormais « ténia du poisson » présent dans l'estomac du poisson va, pour se reproduire, « pondre » des oeufs qui seront relargués avec les déjections des poissons.

Ces oeufs donnent naissance à de minuscules larves qui sont ingurgitées par le plancton. Ce dernier sert de nourriture aux alevins de poissons qui se trouvent ainsi, à leur tour, infestés.

Quel est le problème, me direz-vous, puisque, lorsqu'on conserve un poisson en vue de le consommer, on ne garde pas les viscères.

Pas de quoi s'affoler.

En effet, mais il se trouve que certains oeufs traversent la paroi des intestins et s'enkystent dans les muscles. Ils peuvent alors être ingurgités par l'homme et éventuellement donner naissance à un ténia dans son intestin.

Il est néanmoins aisé de se prémunir de toute infestation en suivant ces quelques précautions.

- Ne pas consommer de poisson cru et frais.
- Faire cuire le poisson à une température supérieure à 63° pendant au moins 3 minutes.
- Si vous souhaitez utiliser votre prise pour un Carpaccio, des Sushi ou dans le cadre d'une cuisson à basse température il est impératif de congeler votre poisson à -20° pendant 7 jours.

Même chose si vous souhaitez fumer des filets.

Un lien pour qui souhaiterait en savoir plus.

<https://www.msdmanuals.com/fr/accueil/infections/infections-parasitaires-cestodes-vers-solitaires/infestation-par-des-cestodes>

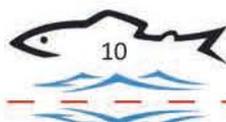
Bernard GENEVOIS/ALP

HUMBERT

Charpente / Menuiserie
Neuf & Rénovation

06 28 94 36 75 - CRUSEILLES

& FILS



Les féras sur leur lit de noce épiées par des voyeurs (in)délicats : saison 2023

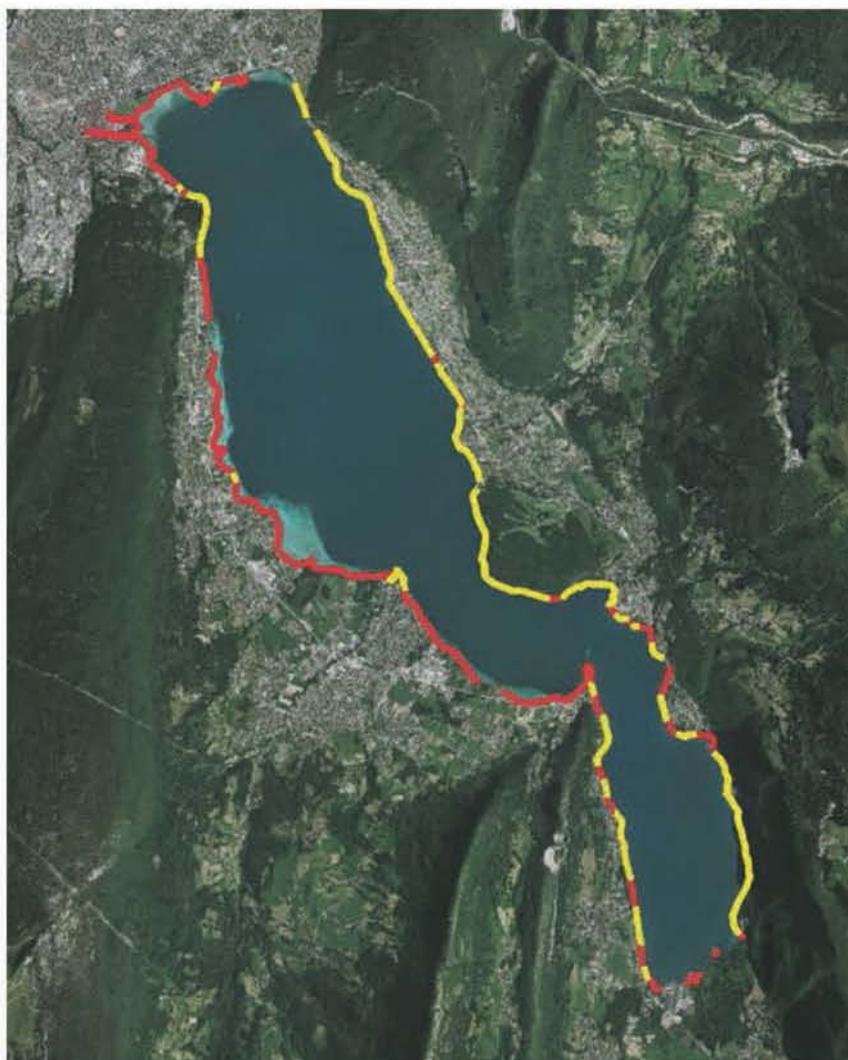
La délimitation des portions de rives fréquentées par les féras durant la période de reproduction a été initiée au cours de l'hiver 2021 – 2022 puis poursuivi pendant l'hiver 2022 – 2023 par les pêcheurs bénévoles de notre AAPPMA, en partenariat avec notre Fédération départementale et ASTERS.

La saison d'observation 2021 – 2022 a permis de prospecter les linéaires de rivage accessibles du bord, soit environ 11 km.

La saison d'observation 2022 – 2023 a été mise à profit pour prospecter en bateau les rives « privatisées ».

Tout le périmètre du lac a ainsi été couvert mais, une seule sortie d'observation a pu être réalisée sur la partie sud du petit lac ; alors que le protocole en prévoit trois, réparties sur la période de reproduction. Une nouvelle campagne de prospection va donc être organisée au cours de la prochaine saison sur ces zones pour finaliser ce travail avec rigueur.

Les zones de frai les plus fréquentées apparaissent, pour l'essentiel, situées sur la rive Est et dans le petit lac, plus favorables en termes de substrat (galets, blocs rocheux...).

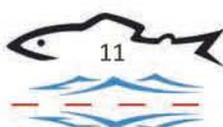


Merci pour leur participation à la deuxième partie de ce travail à : Remi PERIN (ASTERS) et pour l'ALP : Gilles BEVILLARD, Patrick BOUCHARD, Paul DARSY, Cathy FUGIER, Jordan BALOUZA, Jean-Luc GASSMANN, Maurice GOYARD, Carine GRISOLET, Alain LAINE, Yann MAGNANI, Gilbert ZAMBIANCHI

Jean-Luc GASSMANN/ALP

Cartographie des zones de frai des féras des hivers 2022 et 2023

-  Linéaire prospecté : absence de féra
-  Linéaire prospecté avec présence de féras



Traites lacustres : circulez vous êtes suivies...

Le volet opérationnel de l'étude des migrations des truites lacustres a débuté cet été 2023 avec l'installation des antennes de détection RFID dans l'Eau Morte.

Celles-ci permettront d'enregistrer les montaisons et dévalaisons des truites marquées à l'aide de transpondeurs passifs (Pit-Tag).

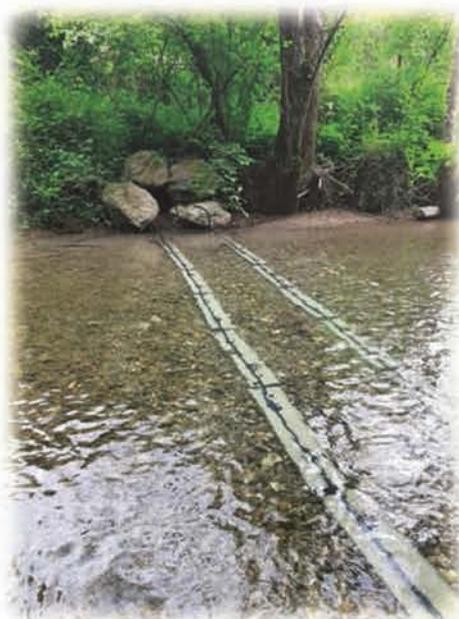
La première phase de marquage de poissons en rivière a été réalisée durant le mois de septembre, cette opération initialement programmée à partir de mi-août a été décalée à cause des fortes températures.

Nous avons marqué 527 truites entre Verthier et le boulodrome de Faverges dont environ la moitié d'alevins qui sont la cible principale pour étudier la dévalaison.

La seconde phase de marquage à venir consistera à marquer des géniteurs lorsqu'ils seront remontés dans l'Eau Morte.



Insertion d'un PIT-TAG dans la cavité abdominale



Antennes de détection RFID dans l'Eau Morte

Pour information les Pit-Tag sont insérés dans la cavité abdominale du poisson, si vous capturez et conservez une truite de l'Eau Morte ou du lac d'Annecy, merci de vérifier si vous trouvez un de nos transpondeurs dans les viscères et nous le retourner directement à la fédération ou via Annecy Lac Pêche.

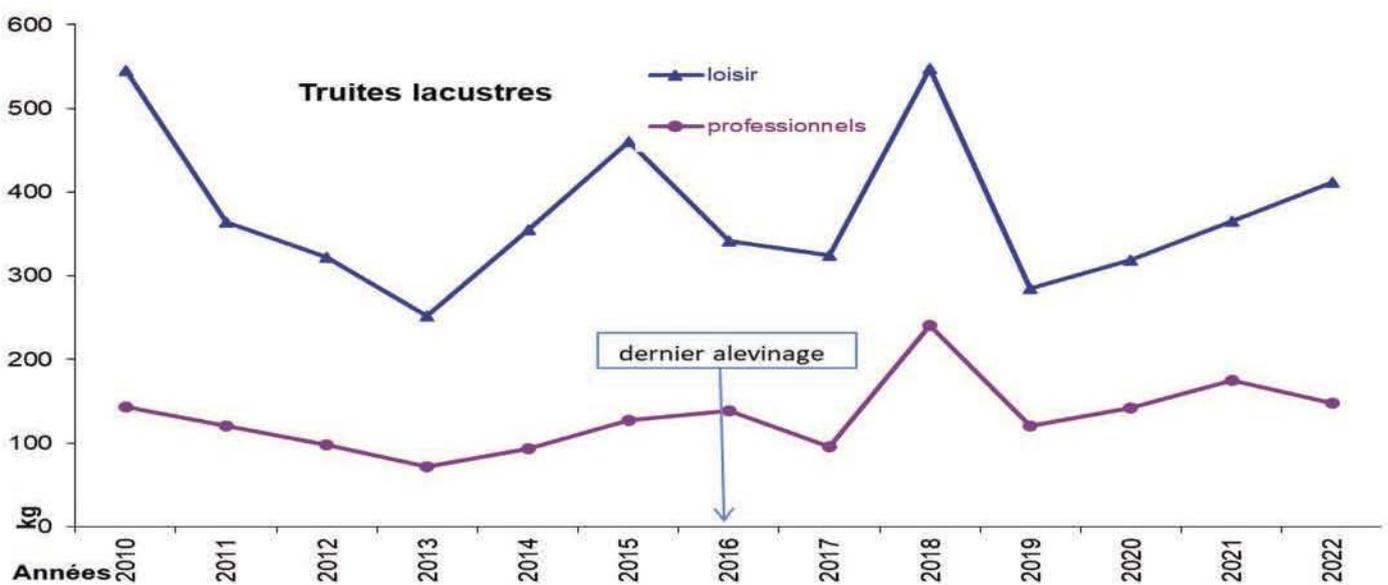
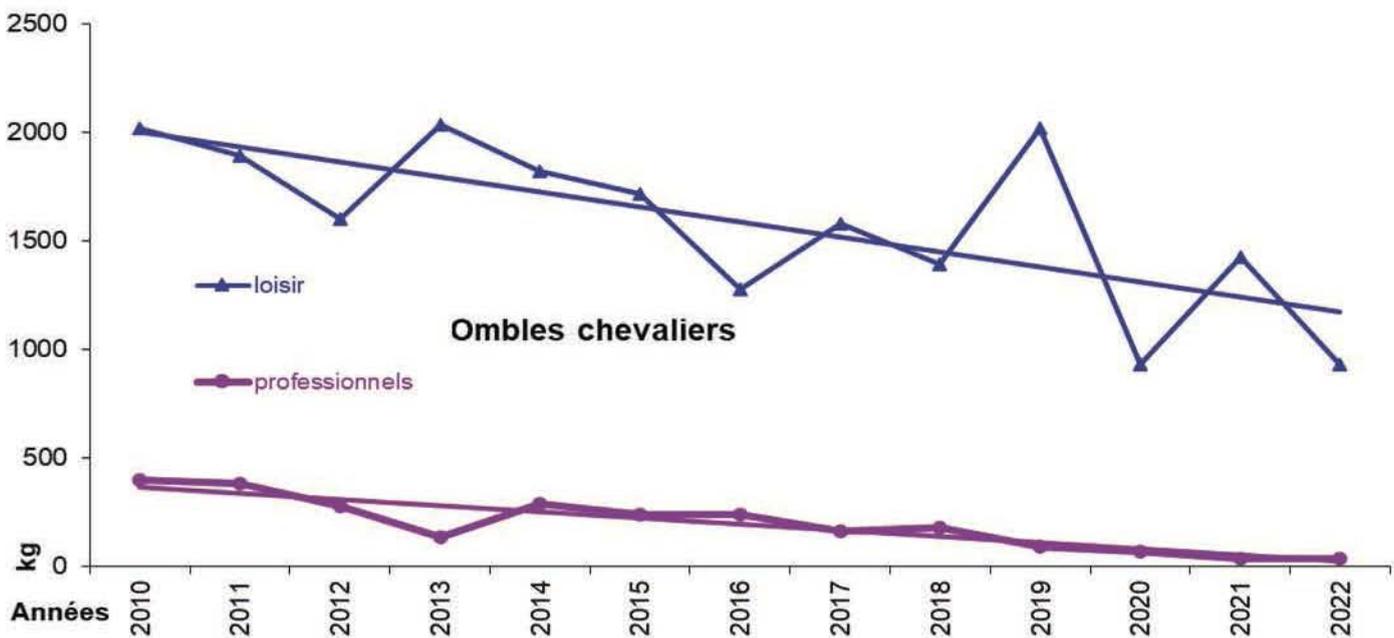
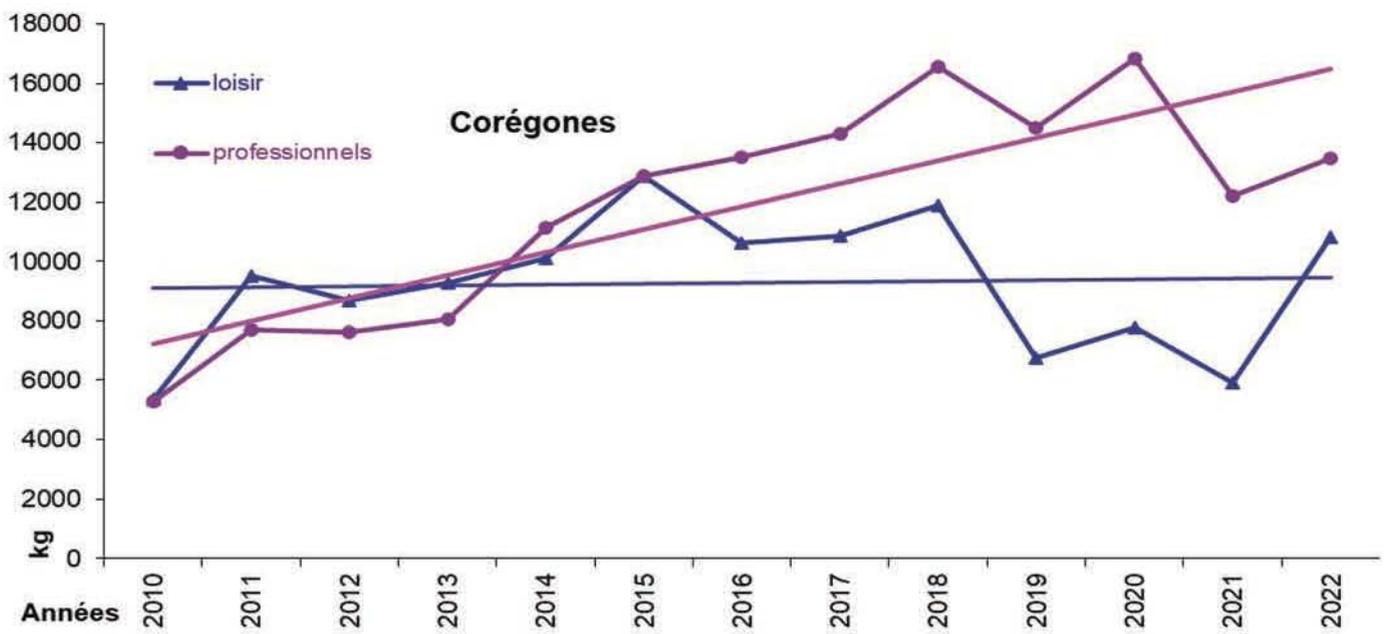


Bruno MARTIN/FDPPMA 74

Statistiques de pêche 2022

	Carnets saisis	Nb sorties	Nb TRL	Kg TRL	Nb OBL	Kg OBL	Nb COR	Kg COR	Nb BRO	Kg BRO	Kg PER
Traine/sonde	588	17 958	175	408	2 973	918	20 732	10 592	339	978	414
BORD	71	1735	2	4	38	12	437	231	20	64	116
TOTAL	659	19 693	177	412	3 011	930	21 169	10 823	359	1042	530

Evolution des captures de salmonidés de 2010 à 2022



Carine GRISOLET/ALP



Bilan garderie

Nombre d'heures de surveillance: 53 heures réparties en 16 sorties du mois de février jusqu'à fin octobre.

Nombre contrôles : 201

Aucun PV mais 8 observations pour remplissage incomplet du carnet (par exemple poids non indiqué).

L'année prochaine l'équipe de garderie sera composée de 2 gardes supplémentaires (6 au total) ce qui permettra d'accroître le nombre de sorties.

Rappel : Chaque poisson doit être coché avant de reprendre l'action de pêche il doit rester dans son état naturel pour pouvoir être contrôlé (ne pas le vider, ni l'écailler).

Nous remarquons que l'ensemble des pêcheurs sont en général respectueux des règles et courtois lors de nos interventions.



Alain LAINE/ALP

« La Guârda » ...à Vous !

Il est à VOUS pêcheurs, au travers de votre AAPPMA, ce nouveau bateau baptisé « La Guârda » dont la mise à l'eau « officielle » a eu lieu le mardi 29 août au port de SEVRIER, en présence de nombreuses personnalités.

Nous avons pu l'acquérir grâce au soutien déterminant du Conseil Départemental dans le cadre du plan pêche.

La présentation des usages auxquels il est destiné a été l'occasion de faire valoir auprès de tous plusieurs des objectifs cardinaux qui guident nos actions :

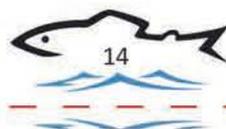
- contribuer à une meilleure connaissance des enjeux de préservation du lac (cartographie des frayères, des herbiers...)
- soutenir la population d'ombles chevaliers (alevinage...)
- renforcer la surveillance de la pêche



De gauche à droite : P. BRUYERE (Président SILA), D. PUTHOD (Département 74) DA. DELAVOET (secrétaire général de la Préfecture), M. SADDIER (Président Département 74), Y. MAGNANI (Président ALP et Fédération pêche 74), C. ROUSTANT (Président FNPf), O. MAURIS (Département 74), M.L. DONZEL-GODET (Département 74), V. GONZO-MASSOL (Département 74) M. LHUILLIER (Département 74) M. MUGNIER (Département 74), L. TARDY (département 74), B. LIONNAZ (Maire de Sevrier)

A n'en pas douter, concernant ce dernier point, La Guârda va permettre à notre équipe de gardes pêche particuliers d'être plus souvent sur le lac, ne serait-ce que pour rafraîchir la mémoire à ceux qui oublient de déclarer leurs captures ou pour rendre la vue à ceux qui ont tendance à commettre des erreurs de parallaxe quand ils mesurent leurs prises...

Yann MAGNANI/ALP



Quel mauvais exemple !

Suite à la parution en début d'année d'une vidéo de carapistes sponsorisés par la marque Nash venus pratiquer sur le lac d'Annecy en multipliant les infractions, l'ALP et la Fédération Départementale ont engagé une procédure au titre de la réglementation pêche.

Cette démarche est complétée par une action similaire d'ASTER au titre de la protection des roselières et des réserves naturelles.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant du dénouement de cette affaire.

Bernard GENEVOIS/ALP

Clinostomum complanatum es-tu là ?

Fin 2022, l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) nous a sollicité dans le cadre d'une étude concernant l'infestation des perches par un nouveau parasite de la famille des trématodes (vers plats) : *Clinostomum complanatum*, originaire du bassin du Danube.

La larve de ce parasite peut contaminer les poissons, notamment les perches. Elles s'enkystent dans leurs muscles qui présentent alors des boursouflures similaires à des grains de riz. En consommant ces poissons l'homme peut accidentellement être contaminé.

La propagation de ce parasite en France fait l'objet d'une étude nationale et l'ANSES nous a demandé de lui fournir une cinquantaine de perches de tailles diverses pour disposer d'un échantillon représentatif de la population présente dans le lac.

Encore merci à ceux qui ont collaboré à cette étude et permis l'analyse de 65 perches.

Aucune de ces 65 perches n'était contaminée.

Bruno MARTIN/ FDPPMA



Formation et pratique de la pêche

Ecole de pêche

Pour cette année 2023 nous avons organisé dix stages de pêche.

Les stages de la première quinzaine d'août ne furent pas complets, un grand nombre d'enfants de la région étant parti en vacances.

De même il a été difficile d'avoir des accompagnateurs bénévoles sur la totalité des stages.

Il est vrai que par le passé les accompagnateurs s'inscrivaient pour la semaine ce qui nous facilitait la tâche, mais pouvait être contraignant pour eux.

Il est possible de s'inscrire au jour le jour mais cela implique un plus grand nombre d'accompagnants.

Carine est disponible pour remplir le tableau des bénévoles si cela est difficile pour vous.

Cet été il a été difficile de pêcher des féras et je pense que nous serons amenés à modifier la thématique des stages de juillet, août.

Stages de printemps :

Ils sont composés de six participants ayant de 11 à 16 ans et se déroulent de la façon suivante :

- Féra et omble chevalier à la nymphe au plombier traditionnel ainsi qu'au flotteur.
- Découverte de l'Omble chevalier à la viande

Stages été Féra :

Même nombre de participants et âge identique avec la thématique suivante :

- Féra et omble chevalier à la nymphe au plombier traditionnel ainsi qu'au flotteur.
- Pêche de la perchette

Stages carnassiers été :

Ils se déroulent la journée ou le soir à 17 heures en bateau ou du bord afin d'appréhender le lancer.

- Pêche de la perchette le 1^{er} jour puis le deuxième jour de la pêche de la perchette et de la perche au « vif » et aux leurres
- 3^{ème} jour pêche de la perche et du brochet aux leurres
- 4^{ème} et 5^{ème} jours, pêche du brochet aux leurres

Stage automne :

Un stage combiné est organisé avec Annecy Rivières.

Pêche du carnassier le matin dans le Lac (stage de l'ALP) et pêche de la truite au plan d'eau fédéral de Chênex (stage Annecy Rivières).

Stages adultes :

Ces stages sont organisés deux matins pendant un week-end au printemps et à l'automne avec 4 stagiaires.

Stages divers :

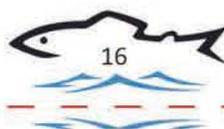
En fonction des demandes nous pouvons organiser des stages d'une journée pour des anniversaires, des rencontres ou toute autre demande.

Pour cela il suffit d'appeler l'APPMA qui vous informera des possibilités offertes.

Merci à tous pour votre confiance;



Patrick BOUCHARD/ALP



Tandem sans ardillon pour armer les cuillères ondulantes utilisées pour la traîne

Sans augmenter la fréquence des « décrochés » ce montage permet de relâcher les poissons en limitant au maximum la gravité des blessures liées à la capture.

Matériel nécessaire :

Hameçons simples sans ardillon avec œillets « horizontaux » (OWNER SBL 67 ou HERAKLES HSP SPOON HOOK par exemple) en taille 2 ou 4 pour les cuillères à truite, 6 ou 8 pour les cuillères à omble.

Tresse 4 brins en diamètre 0.26 à 0.30mm pour la truite, 0.18 à 0.22mm pour l'omble.

Fil de montage noir 6/0 ou 8/0 sur un porte bobine.

Flacon de résine UV noire et lampe UV.

Etau de montage.



Montage :

1 - Couper un bout de tresse d'environ 15 à 20 cm et le plier en deux parties égales après l'avoir passé dans l'œillet du premier hameçon.



2 - Placer l'hameçon dans l'étau et resserrer les deux brins de tresse sur le haut de la hampe en les ligaturant.



3 - Passer les deux brins dans l'œillet du second hameçon (photo 5) et régler la longueur de la tresse de façon à ce qu'il soit positionné juste au niveau de l'arrière du premier hameçon.



4 - Positionner le second hameçon dans l'étau perpendiculairement au premier et ligaturer les deux brins de tresse sur la moitié de la longueur de la hampe.



Rabattre les deux brins vers l'avant. Passer derrière avec le fil de montage et réaliser des enroulements jusqu'à la courbure pour compenser l'épaisseur.



5 - Revenir vers l'œillet en ligaturant les deux brins de tresse. Couper l'excédent.

6 - Recouvrir les ligatures d'une fine couche de résine UV et solidifier avec la lampe.

PS : Pour les montages « omble », il est possible de ligaturer un des deux brins de tresse sur le premier hameçon après l'avoir replié vers l'avant. La liaison selon le même principe avec le deuxième hameçon ne se fait plus qu'avec un brin ce qui permet plus de finesse et de souplesse.



Armement :

Passer l'œillet de l'hameçon de tête dans l'anneau brisé de la cuillère en veillant à ce que sa pointe soit dirigée vers le dessus (côté bombé de la cuillère).



Essayer ce montage c'est l'adopter !

MERCI POUR NOS POISSONS (nos doigts et nos vêtements)

Yann MAGNANI Bernard GENEVOIS/ALP

Suggestion culinaire pour nos poissons du lac.

J'ai souhaité partager avec vous cette façon de préparer certains poissons comme la féra et l'omble que nous avons la possibilité de pêcher dans le lac d'Annecy.

Bien sûr, chacun a sa recette favorite pour cuisiner ces poissons et la plupart d'entre nous pratiquons le fumage à froid des filets de féra.

Cependant, en rendant visite à ma fille en Allemagne du nord , région qui consomme énormément de poisson fumé, j'ai aussi pu goûter divers poissons fumés à chaud, dont la féra et l'omble chevalier .

Les poissons sont simplement vidés, non écaillés et placés dans un fumoir qui permet de les cuire et de les fumer en même temps .

Le résultat est délicieux.

Dans ces contrées nordiques, les fumoirs sont assez conséquents, voire industriels.

Mais il est possible de fumer à chaud de façon très modeste chez soi avec des fumoirs dits de table que l'on trouve facilement dans le commerce en ligne, permettant de fumer 4 à 6 poissons en fonction de leur taille.



C'est le matériel que j'utilise de type: BROWIN.

Pour fumer notre poisson, nous alimentons cet appareil avec des copeaux de bois (pas de sciure) que l'on trouve également dans le commerce .

Le procédé est simple: les copeaux sont placés dans le fond du plat principal du fumoir, puis recouverts d'une tôle qui fait office de récupérateur de graisses éventuelles et isole aussi les copeaux.

L'ensemble est placé sur un support où se trouvent des brûleurs à alcool, comme pour la fondue.



Zone pour les copeaux

Tôle couvrant les copeaux et servant de lèche -frite

Une fois les brûleurs allumés, la chaleur fait se consumer les copeaux de bois ce qui produit le fumage et la température monte à environ 70 - 80 degrés permettant de cuire la chair des poissons.

L'opération dure le temps de brûler tout l'alcool des brûleurs, soit environ 30 mn.

Température et durée sont réglables en fonction de la taille du produit, du goût de chacun.

Personnellement, je mets un peu de sel à l'intérieur des poissons avant de les poser, le jus produit permet de donner un meilleur goût à la chair.

Pour les copeaux, on utilise fréquemment du hêtre, mais il y a aussi des produits insolites comme des copeaux de chêne venant de fûts ayant contenu du whisky !

Une fois que la température du fumoir commence à redescendre, vous pouvez ouvrir et laisser refroidir à l'air. Puis égoutter les poissons en général pleins d'eau (attention, ça tache !). Enfin, les mettre au réfrigérateur une nuit pour les figer un peu.

A consommer froid ou légèrement réchauffé au four, la peau s'enlève très facilement.

Accompagnement au choix, salade, mayonnaise ou alors sel et piment d'Espelette !

Bonne dégustation !

Christian CAUZARD/ALP

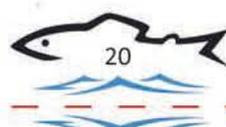


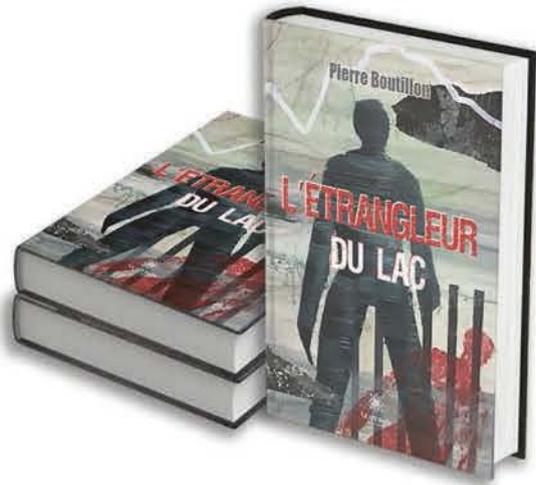
Constructeur - Distributeur

Pack accessoires d'une valeur de 500 € offert pour tout achat d'une barque



Offre Promotionnelle jusqu'au 19/02/24





Le nouveau roman de Pierre Boutillon



Résumé:

Plusieurs crimes sont commis autour du lac d'Annecy. Henri, un repris de justice fraîchement libéré paraît incarner le coupable idéal malgré une réinsertion en passe de réussir. Un capitaine de gendarmerie tenace et obstiné cherche à le confondre en employant les grands moyens, parfois à la limite de la légalité, mais rien de tangible ne permet de mettre Henri en cause. Est-il coupable de ces abominables assassinats qui sèment la terreur autour du lac ou bien est-il victime d'un malsain imitateur ?



Valise Lithium 50Ah & 100Ah
Développée et conçue sur Annecy

Spécialiste batteries toutes applications

- Prise étanche 60A
- Interrupteur ON/OFF
- Prise USB QC 3.0
- Indicateur de capacité
- Connectée Bluetooth
- Technologie LifePo4 (garantie 4 ans)
- Durée de vie 10 ans



2 Avenue du pont de Tasset 74960 Cran-Gevrier
contact@annecy-batteries.fr
04.50.12.36.59



THM Electricité

À chaque problème, sa solution.

- Domotique**
Une technologie qui facilite votre quotidien.
- Création**
Habitation neuve, extension.
- Rénovation**
Nouveau domicile, remise aux normes.
- Dépannage**
Pièces électriques défectueuses.

THM Electricité - 266 Route de la Tire - 74410 Saint-JORIOZ

 06 70 92 91 56
 04 80 97 07 40
 thm-electricite@str.fr



TECHNAUTIC

74

MÉCANIQUE BATEAU

ENTRETIEN - RÉPARATION - GARDIENNAGE
HIVERNAGE - VENTE TOUTES MARQUES

LEBESGUE STÉPHANE
06 24 72 75 65

technautic74.fr - technautic74@gmail.com
763 route de Bordon 74410 SAINT JORIOZ



TRAITEUR DU LAC

BOUCHERIE CHARCUTERIE

40 ROUTE DES PONTETS 74320 SEVRIER

www.traiteurdulac.fr
traiteurdulac@gmail.com
Tél : 06 25 24 34 99
Magasin : 04 50 64 92 09

Communication

Au-delà du Semnoz.

Cette année, nous rendons visite au LAC DE SAINTE CROIX.

Le lac artificiel est créé en 1973 suite à la construction du barrage de Sainte-Croix. La mise en eau complète fût terminée en 1974. Les villages de Sainte-Croix et Bauduen sont finalement sauvés, et celui des Salles sur Verdon reconstruit à l'abri des eaux.

Superficie : 22 km² – 10 kms de long – 2 kms de large - profondeur maxi 93 m

Ce lac est limitrophe entre les départements des Alpes de Haute- Provence et du Var. Il est alimenté par le Verdon affluent de la Durance.

Il est classé en 2^{ème} catégorie piscicole.

Règlement concernant la navigation : l'usage du moteur thermique est interdit.

Deux AAPPMA et deux fédérations de pêche gèrent le lac :

AAPPMA La Truite Moustérienne , président M. Jérôme ANZALLO.

AAPPMA La Truite Varoise du Verdon, président M. Louis FONTICELLI.

Fédérations de pêche des alpes de Haute- Provence et du Var.

Pas d'ouverture, pas de fermeture (sauf pour les salmonidés lacustres correspondant aux dates des eaux de première catégorie)

Des zones de réserves temporaires sont effectives du deuxième samedi de mars au deuxième samedi de juin sur des zones spécifiques correspondant à la reproduction des carnassiers.

Pas de pêcheurs professionnels (baux de pêche appartenant aux fédérations de pêche des alpes de haute Provence et du var)

Garderie : nombre de gardes : 6

Prix des cartes de pêche :

Interfédérale	105 €
personne majeure	80 €
personne mineure	22 €
carte découverte	7 €
carte journalière	16,5 €
carte hebdomadaire	34 €
carte découverte femme	36 €



Principaux poissons pêchés : le brochet, la perche, la truite lacustre, le sandre, l'ablette, le gardon, la tanche, la brème.

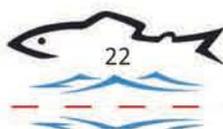
Réglementation : carnet de capture obligatoire pour la pratique de la pêche à la traîne.

Taille mini par espèces : brochet 60cm, sandre 40 cm, truite 40 cm, omble chevalier 18 cm.

Limitation des prises : 3 carnassiers par jour dont 2 brochets maximum, 6 salmonidés dont 3 truites maximum.

Espèces invasives : le Gobie à tache noire colonise l'ensemble du lac même par grande profondeur, poisson pouvant se reproduire jusqu'à 6 fois par an si les conditions sont réunies. Population importante d'écrevisses américaines.

Gestion piscicole : alevinage en Truites farios de souche atlantique, lâché de 35000 alevins tous les ans début juin en pleine eau. 2 lâchers de 500 kg chacun de Blackbass ont été réalisés ces 2 dernières années dans le cadre d'un plan d'empoissonnement prévu pour 6 ans.



Auparavant la gestion piscicole était uniquement axée sur les salmonidés : la truite, l'omble chevalier. Ce dernier est en fort déclin eût égard au réchauffement climatique. L'eau du fond du lac n'est plus assez froide pour assurer correctement sa reproduction. En été l'eau du lac en surface monte jusqu'à 30°C. La population de sandre est en pleine explosion depuis 6/7 ans, avec des prises record de 80/ 90 cm. Le black-bass récemment introduit est un poisson qui s'adapte très bien aux eaux chaudes et qui en plus est un excellent régulateur des espèces invasives.

Spécificités propres à ce lac : navigation uniquement au moteur électrique, pratique de la pêche possible toute l'année.

Problème de cohabitation avec les autres utilisateurs du lac ? forte affluence touristique l'été pouvant gêner la pratique de la pêche du bord sur certains secteurs et sur certains horaires.

Autres problèmes : baisse de la cote du lac dans le courant de l'été (impact sur la flore aquatique).

Actions menées par l'AAPPMA La Truite Moustiérienne:

Animations concernant différentes pratiques de pêche : coup, feeder, carnassiers en bateau, float tube, etc.

Organisation de compétitions : feeder, carnassiers

Opération de nettoyage des berges.

Empoisonnement en Black Bass, alevinage en truites.

En prévision : travail sur l'habitat, récifs artificiels.

Les meilleurs mois pour pêcher sur ce lac : l'automne pour les grosses perches qui sont présentes en banc et en quantité, au feeder (de très grosses bourriches sont réalisées régulièrement tout au long de l'année sauf durant les mois d'hiver avec tanches, gardons, carassins, brèmes.)

Types de pêche pratiqués : la traîne, aux leurres, au vif, au poisson mort manié, au drop shot, au coup, au feeder.

Attrait touristique ne rime à l'évidence pas avec moteurs thermiques de forte puissance.

Aucune activité bruyante ou polluante n'est autorisée sur le lac de Sainte Croix, ce qui garantit la tranquillité, la préservation du cadre de vie et des écosystèmes. Malgré ces interdictions le lac ainsi que les gorges du Verdon constituent un pôle touristique majeur.

Des sandres pour remplacer les ombles : anticiper ou résister ?

Les adaptations de la gestion piscicole pour s'adapter au réchauffement climatique avec l'introduction de nouvelles espèces : sandre, black bass préfigurent ce qui risque d'arriver à moyen ou long terme sur notre lac.

Espérons le plus tard possible...

Remerciements à M. Jérôme ANZALLO pour sa disponibilité et son aide pour la réalisation de cet article.

Roland DECARRE/ALP



Crédit photo : FD04



Fonctionnement associatif

Réglementation de la pêche au Lac d'Annecy : qui décide ?

La réglementation de la pêche au lac d'Annecy relève du pouvoir du Préfet. Elle répond aux dispositions générales du Code de l'Environnement et de deux arrêtés « cadres » :

L'Arrêté préfectoral DDT-2022-0918 approuvant le cahier des charges pour l'exploitation du droit de pêche de l'Etat pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027.

L'Arrêté préfectoral DDT-2021-1533 portant réglementation permanente relative à l'exercice de la pêche dans le lac d'Annecy.

Ces documents sont consultables sur le site de la Préfecture.

Dans la pratique, le Préfet pour prendre les décisions propres au lac, s'appuie sur la Commission consultative pour la pêche au lac d'Annecy.

Cette commission, animée par la Direction Départementale des Territoires, est composée de 10 membres (Arrêté préfectoral DDT-2018-1042) :

Monsieur le président du conseil général (actuel conseil départemental), ou son représentant,
Monsieur le directeur départemental des territoires, ou son représentant,
Monsieur le directeur régional Auvergne Rhône-Alpes de l'agence française pour la biodiversité (actuel office français pour la biodiversité), ou son représentant,
Monsieur le président de la fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ou son représentant,
Monsieur le président de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique des pêcheurs de loisir du lac d'Annecy, ou son représentant,
Monsieur le président de l'association agréée interdépartementale des pêcheurs professionnels des lacs alpins, ou son représentant,
Monsieur le directeur de la station de l'institut national de recherche agronomique de Thonon les Bains, ou son représentant,
Monsieur le président de la fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature, ou son représentant,
Monsieur le Maire d'Annecy, ou son représentant,
Monsieur le président du syndicat mixte du lac d'Annecy (actuel syndicat intercommunal du lac d'Annecy), ou son représentant.

Elle se réunit deux fois par an :

au printemps pour échanger sur les sujets à traiter qui sont ensuite instruits par la DDT ;
à l'automne pour examiner ces sujets, notamment à la lumière des résultats du suivi piscicole du lac assuré par l'INRAE, à la demande de l'Etat et du SILA, et rendre un avis.

L'AAPPMA « Annecy Lac Pêche », locataire du droit de pêche, n'a donc pas de pouvoir de décision. Elle ne peut que proposer des évolutions réglementaires et donner un avis consultatif, parmi d'autres, sur les différents sujets.

Nadège LALET/FDPPMA 74



Au revoir Bernard

Les pêcheurs ont été très affectés par le décès ce printemps 2023 de Bernard Maillot qui était une sacrée figure dans le milieu de la pêche.

Nous savons tous que Bernard a tenu le magasin Loisirs et Pêche à Annecy pendant de longues années. Nous avons été nombreux à nous y rendre pour acheter du matériel de pêche ou disposer de précieux conseils pour la pêche en rivière ou au lac.

Mais Bernard était avant tout un pêcheur hors pair connu et reconnu par tous pour la pêche des salmonidés, y compris à l'international.

Il excellait au niveau de la pêche à la mouche pour laquelle il était une vraie référence mondiale.

Nous conservons tous en mémoire le souvenir d'un pêcheur engagé qui a monté bénévolement des écoles de pêche à la mouche avec des travaux pratiques de lancers au fouet opérés dans des gymnases pour partager sa passion de la pêche.

Bernard, tu as écrit de nombreux articles de pêche dans des revues de pêche.

Tu as mis au point des collections entières de mouches, de streamers, de nymphes qui étaient très recherchées et appréciées par les pêcheurs aguerris et exigeants.

Tu as également formé nombre de guides de pêches en les initiant aux techniques de pêche et en leur apprenant la lecture de l'eau et des poissons au niveau des rivières.

Tu as dispensé tant de conseils à tes clients dans ton magasin pour qu'ils puissent progresser au niveau des techniques de pêche.

Tu étais également l'un des premiers adeptes de la pêche no-kill. A ce sujet, tu aimais à dire que tu ne tuais pas tes partenaires de pêche.

Enfin Bernard, tu as été un précurseur au niveau de l'écologie.

Que de combats tu as mené pour sauvegarder les milieux aquatiques et les rivières en faisant entendre ta voix qui comptait et faisait référence :

Le Fier dans la plaine d'Alex où tu t'es battu pour garder son cours naturel en évitant que les graviers ne soient extraits au bénéfice d'entreprises de construction,

Le Chéran, la rivière que tu aimais tant et que tu voulais préserver pour conserver son côté naturel en limitant les interventions humaines, en t'opposant farouchement aux déversements intempestifs de lisiers opérés par la porcherie du Chatelard.

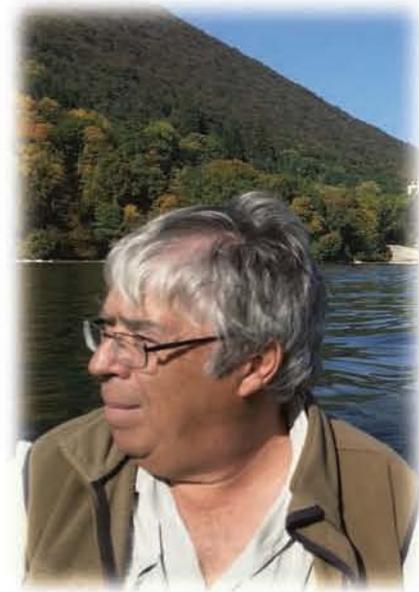
Enfin la rivière de la Bienne où tu aimais tant pêcher les ombres communs à la mouche et pour laquelle tu t'es battu contre la pollution.

Il faut bien reconnaître que tu avais un caractère authentique, bien trempé, que tu étais un vrai pince-sans-rire et que tu aimais surprendre, toujours sans en donner l'air. Ainsi, à des clients qui attendaient devant ton magasin car tu avais un peu de retard pour l'ouverture, tu t'es associé à eux pour décrire le côté scandaleux et anormal du magasin fermé. Puis tu as ouvert poliment la porte de ton magasin pour les faire rentrer. Nous imaginons tous la tête ahurie des clients.

Nous avons bien sûr une pensée pour ta famille, tes enfants et petits-enfants ainsi que pour tes nombreux amis, affectés par ton départ. Nous nous associons pleinement à leur peine.

Salut l'artiste et repose en paix au paradis blanc des pêcheurs. Nous espérons que tu n'as pas oublié d'emmener ta canne à mouche pour exercer dans « l'au-delà ».

En tout cas, sois certain que nous ne t'oublierons pas !



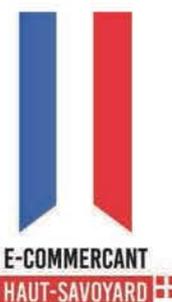
Jean-Luc GASSMANN/ALP



Waterconcept.fr

15 ans d'expérience dans le traitement de l'eau

Site de **VENTE EN LIGNE** spécialisé dans le **TRAITEMENT DE L'EAU ET DE L'AIR.**



Rendez-vous sur

— **WWW.WATERCONCEPT.FR** —

Cartouche Filtre - Filtre Frigo Américain - Filtre Piscine SPA
Filtre Électroménager - Sanitaire Douche - Traitement de l'air
Traitement de l'eau - Produit Entretien - Plomberie Pompe



Paiement sécurisé



Livraison rapide

À domicile ou en point relais



Vos Moniteurs Guides de Pêche sur le Lac d'Annecy

Initiation - Découverte - Perfectionnement

Stages à la carte (1/2 journée, journée, et plus)

Formations électronique - sondeurs

Séjours Grands Lacs & Fleuves



www.centre-peche-annecy.com





Vente de Bateaux
neufs ou d'occasions

Entretiens & Réparations
200m² d'atelier

Gardiennage & Hivernage
sous hangar sécurisé

Dépannage & Assistance
sur site ou sur le Lac

Magasin de Pêche
Cannes, Moulinets, Leurres,
Mouches... 200m² de boutique
toutes techniques

Cartes de Pêche
Lac et Rivières

Accastillage & Equipement
électronique embarquée / sondeurs
moteurs électriques GPS / Ipilot
matériel plaisance & nautisme

☎ 04 50 51 03 83

www.tendancenautic.fr

📍 74320 Sevrier



AVIS CLIENT ★★★★★
JE SUIS TRÈS SATISFAIT DE LA QUALITÉ
DU PRODUIT ET DE LA LIVRAISON.
C'EST LE MEILLEUR SITE QUE J'AI JAMAIS UTILISÉ.
MEILLEUR PRIX ET LIVRAISON IMPECCABLE.
MERCI BEAUCOUP!

DOMOMAT

e-fournisseur de tous vos travaux

**Du matériel pour les particuliers
et pour les professionnels**

Électricité ↕ Éclairage ↕ Plomberie
Chauffage ↕ Ventilation ↕ Sécurité
Domotique ↕ Outillage ↕ Quincaillerie

30 route de Rumilly contact@domomat.com
74540 Alby-sur-Chéran Domomat.com

DomElec



LES 2 SAVOIES +

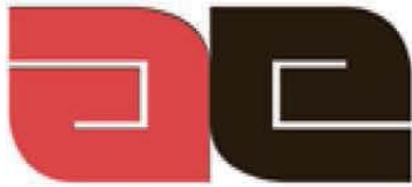
**L'EXPERT DE L'ÉLECTRICITÉ
DANS LES DEUX SAVOIES**

Notre savoir-faire au service de vos projets

Un accompagnement sur-mesure
pour toutes vos installations électriques

30 route de Rumilly contact@dom-elec.fr
74 540 Alby-sur-Chéran 06 73 46 23 28





ARAVIS ENROBAGE
Les hommes de terrain

MACADAM
L'enrobé a du métier

www.aravis-enrobage.com

433 route des Grands Bois - 74370 VILLAZ
Tél 04 50 60 81 42

Caves Charléty Favre

15 Avenue de Thônes

74000 ANNECY

Une sélection rigoureuse de vins de propriétaires de toutes les régions Françaises mais aussi Champagnes, Spiritueux...

Caviste Conseil – Devis – Idées de Cadeaux – Réception – Mariage – Livraison à Domicile

www.vinscharlety.fr

vinsfavre@gmail.com

04 50 23 19 60

Groupe CHAMPRENAUT



176, rue des prés chardons
Moutti Est
74 540 ALBY-SUR-CHERAN

Tél : 04 50 68 13 03
Fax : 04 50 68 12 63
www.viollet-industries.com
info@viollet-industries.com



Conteneur à verre enterré



Réparation du manège du Pâquier
Gabarit de parking



Bennes et Caisses à déchets



Structure métallique d'ombrière
photovoltaïque

Conception 3D et Réalisation à façon de pièces métalliques pour les villes

Encore un grand merci à tous nos annonceurs qui nous permettent d'éditer ce bulletin.

Merci de les privilégier lors de vos prochains achats et sorties.